

Le sud de l'Oise :
Impact de la pression de l'Île-de-France sur l'aménagement du territoire

LA CHARTE POIDS LOURDS DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

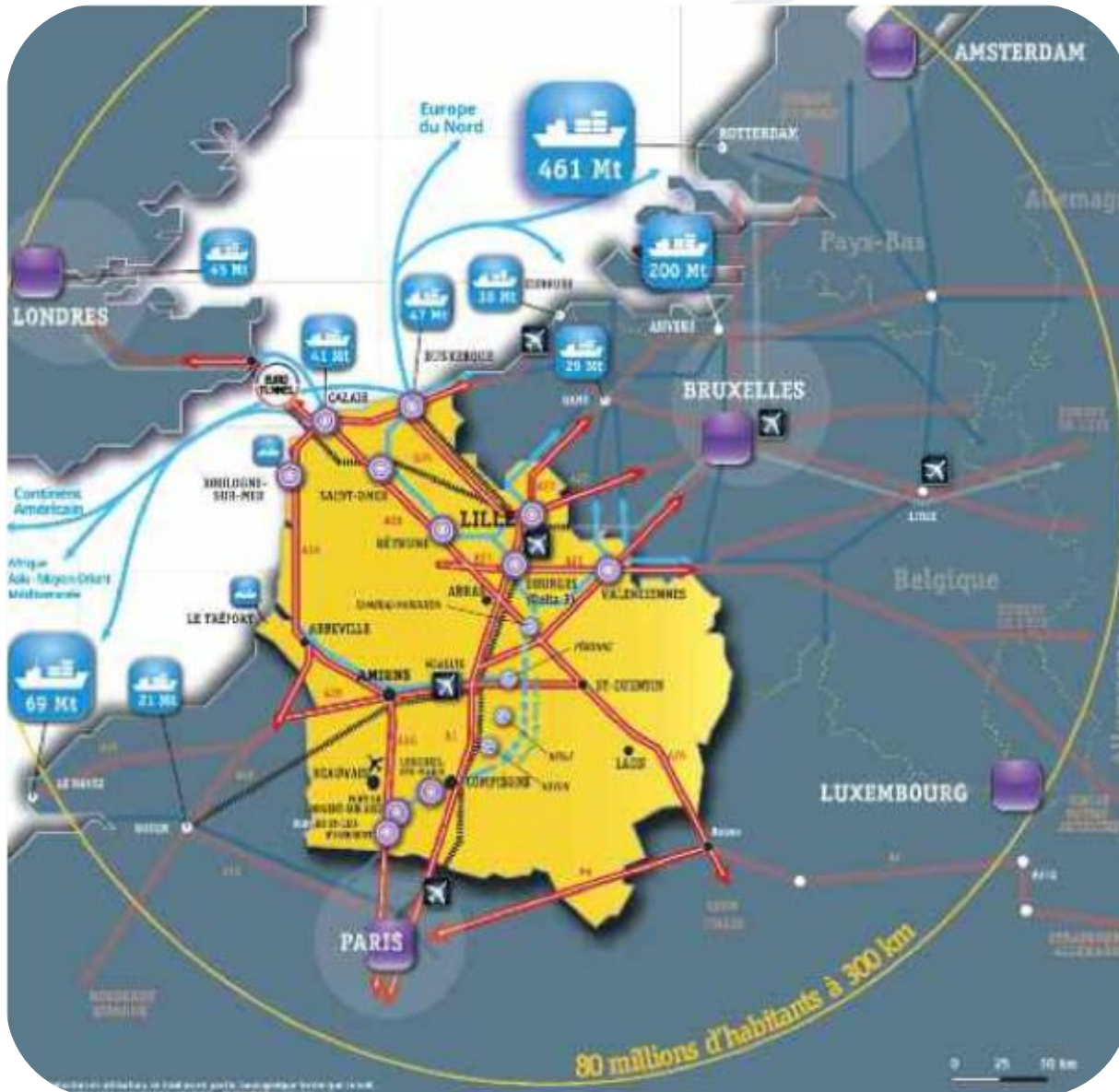
UNE DÉMARCHÉ ORIGINALE ET PARTENARIALE

14ÈME RENCONTRE TERRITORIALE DE LA PLATEFORME D'INFORMATION ET DE VALORISATION DES ÉTUDES DANS LA RÉGION

16 NOVEMBRE 2023



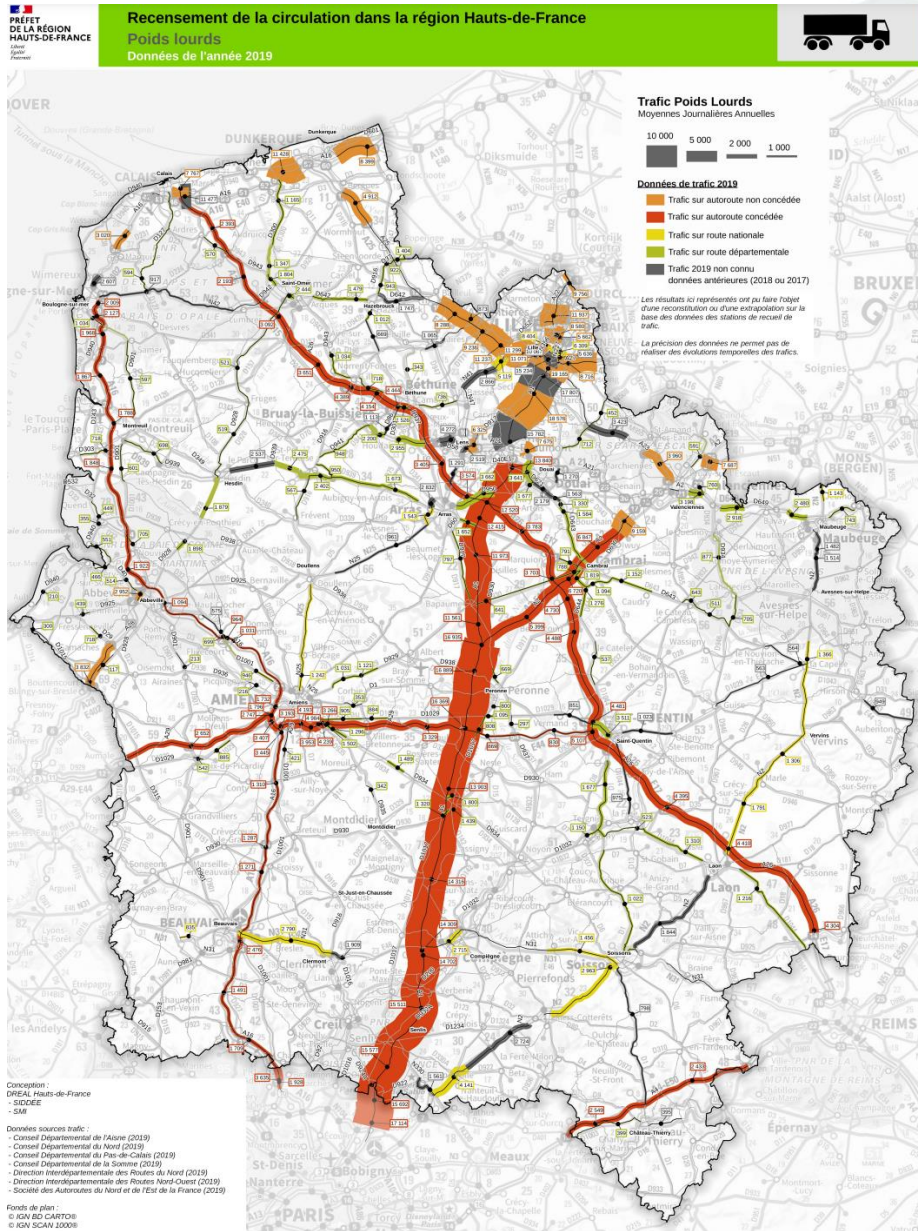
L'Oise, un positionnement singulier



Les Hauts de France :

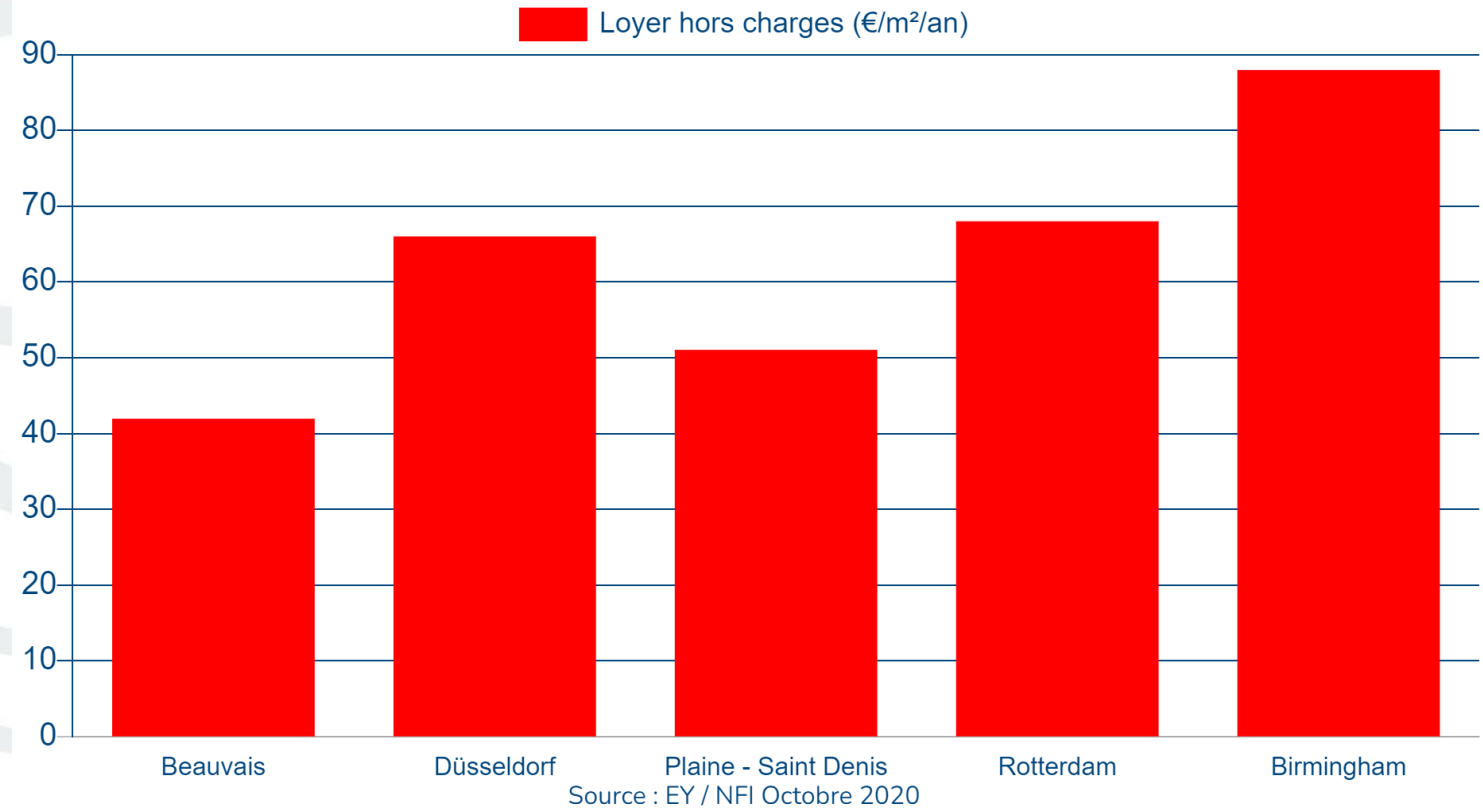
- Barycentre de l'espace le plus riche d'Europe
- Entre les Ports du Nord et l'Île de France

L'Oise, un positionnement singulier

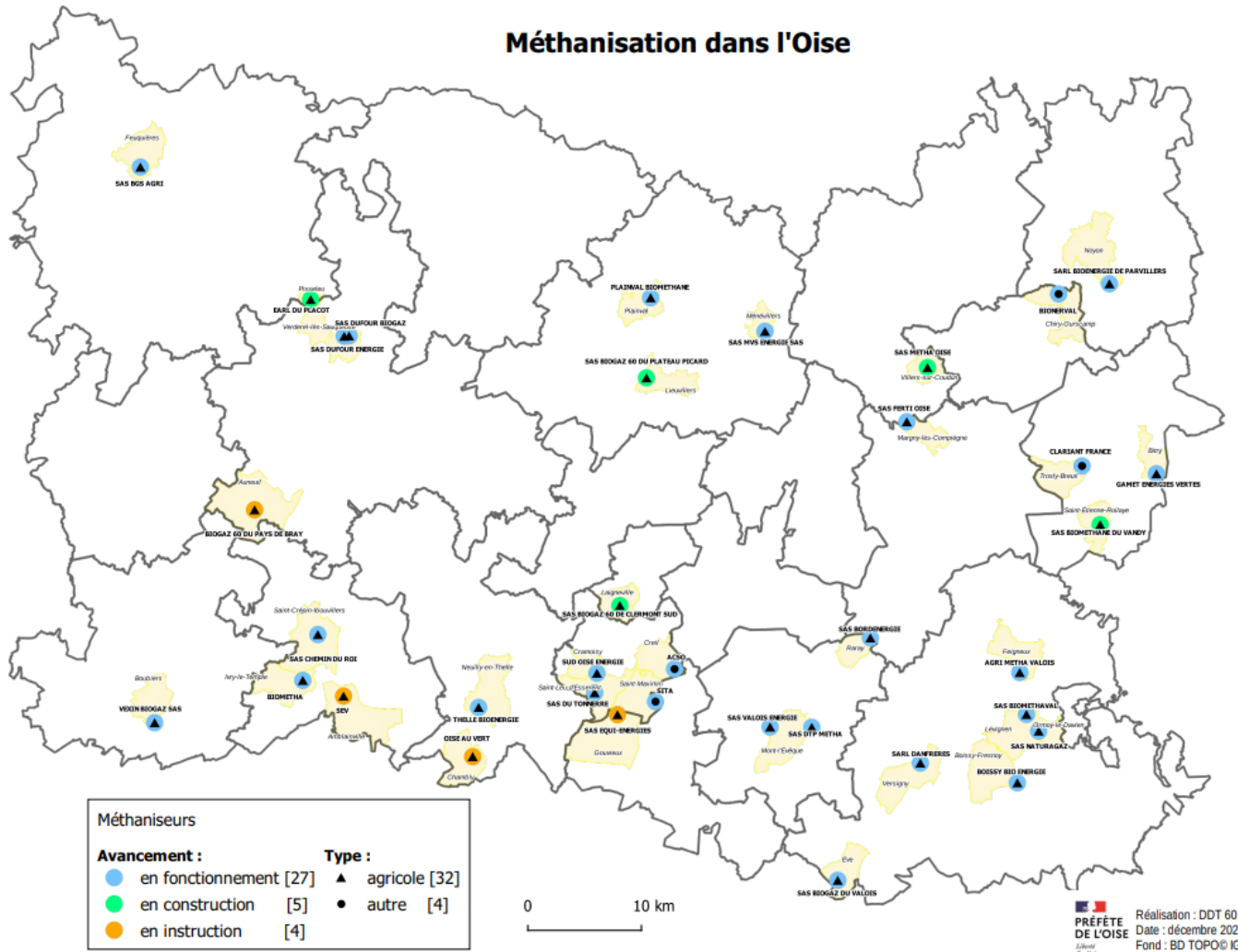


L'Oise :

- à la croisée de flux routiers intenses de marchandises
- territoire attractif pour les implantations logistiques



L'Oise, une terre de transition énergétique et d'accueil de déchets



L'Oise , un territoire :

- de méthanisation
- de carrières (extraction/comblement)
- de transit des convois d'éoliennes



Les problématiques rapportées, à l'origine de la démarche

- Des voiries et des environnements contraints :
 - carrefour dangereux, croisement difficile ; empiètement sur trottoirs
 - dégradation de la route et du mobilier urbain
- Des choix d'itinéraires non adaptés :
 - utilisation d'applications GPS non professionnelles
 - non respect des restrictions de circulation et insuffisance des sanctions
 - pics d'activités saisonnières
 - caractère dissuasif de la tarification autoroutière
- Des stationnements gênants/sauvages des PL :
 - transports exceptionnels en attente
 - contraintes horaires (réglementation du travail ou restrictions locales)
 - insuffisance de l'offre de stationnement au sein des sites ou ZA et sur les parcours
- Les conséquences d'une desserte « marchandises » peu organisée et régulée et non maîtrisée :
 - absence ou mauvaise estimation des trafics PL générés
 - accès et itinéraires inadaptés au trafic
 - non prise en compte des futures potentialités du fer et du fluvial

Une Charte pour une équation difficile...

La circulation des marchandises \Rightarrow indispensable à la vie économique de nos territoires

La route \Rightarrow très compétitive par rapport aux autres modes de transports

Les Poids lourds \Rightarrow source de nuisances multiples

Construire une déviation routière, un canal ou régénérer des voies ferrées \Rightarrow long terme incertain

Une démarche originale, ambitieuse et pragmatique :

L'élaboration partenariale d'une charte départementale Poids Lourds

De nombreux acteurs impliqués & un contexte peu régulé

- Les planificateurs
- Les aménageurs
- Les gestionnaires routiers
- Les donneurs d'ordre publics et privés
- Les logisticiens (affréteurs, chargeurs, transporteurs...)
- Les opérateurs de système d'aide à la conduite (GPS)
- Les autorités de police
- Le Législateur

L'objectif et le contenu de la démarche

- **Un périmètre** : la circulation et le stationnement des Poids Lourds
- **Une finalité** : améliorer la cohabitation entre activités et population, réduire les nuisances et difficultés
- **Un enjeu** : un cadre d'adhésion et d'engagement commun des acteurs concernés publics et privés
- **Un programme de travail** : diagnostic terrain, analyse cas par cas, propositions d'un plan d'actions
- **Une concertation** : comprendre les contraintes de chacun, trouver ensemble des solutions et adhérer
- **Un objectif** : signature et mise en œuvre en 2024

La méthode de travail : une très large concertation avec ...

- les services de l'Etat :
 - La préfecture et les sous-préfectures
 - La DDT Oise
 - l'EDSR
- la Région Hauts de France et les Départements voisins, les gestionnaires de voirie (DIR, Sanef)
- les Présidents d'EPCI
- les chambres consulaires et associations d'élus : CCIO, Chambre d'agriculture, UMO...
- les donneurs d'ordre publics ou privés : SMDO, SCSNE, VNF, SNCF, SGP...
- les industriels, logisticiens, transporteurs :
 - Carrières ANTROPE / Sucrierie TEREOS / Logisticiens Amazon, PKM, FM Logistic / Transporteur IDELOT...
 - Grande distribution CARREFOUR...
- les opérateurs de GPS : Start'up d'Etat Dialog, Waze...
- les fédérations d'acteurs du transport : NORLINK, FNTR...

Le plan d'actions en cours d'élaboration

□ 4 Leviers d'actions :

- Agir sur la planification
- Agir sur les flux
- Agir sur les donneurs d'ordre et les acteurs de la Supply chain
- Agir sur les infrastructures de transports

Le plan d'actions en cours d'élaboration

- **AGIR SUR LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LES INSTRUCTIONS D'URBANISME**
 - **Mieux intégrer l'enjeu de la circulation et du stationnement des PL dans les documents de planification :**
 - SRADDET, SCoT, PLUi, PLU
 - **Anticiper les impacts du trafic PL et définir les solutions adaptées dès le montage des dossiers d'instruction :**
 - ZAC, permis d'aménager, de construire, autorisation d'exploitation ICPE, autorisation environnementale unique ...
 - **Rationaliser l'équipement du territoire en inventant des outils de planification complémentaires :**
 - Schéma départemental des unités de méthanisation
 - Schéma intercommunal d'implantation et d'aménagement de zones d'activités économiques
 - Schéma départemental d'une offre de stationnement et de services
 - **Veiller à la cohérence entre documents de planification et pratiques d'instruction à leurs confins territoriaux**

Le plan d'actions en cours d'élaboration

- **AGIR SUR LES FLUX (itinéraires, stationnement, volume ...)**
 - **Améliorer le guidage routier des PL :**
 - Assurer la pertinence et la cohérence des signalisations routières permanente et temporaire
 - Favoriser l'usage des services de navigation GPS dédiés aux PL
 - **Réglementer les itinéraires routiers d'une manière cohérente et concertée :**
 - Réguler les itinéraires de fuite (évitement du péage) ou de shunt (au plus court)
 - Accompagner et encadrer la mise en place de mesures de restrictions décidées par les autorités de police locales
 - **Contrôler et sanctionner :**
 - Favoriser l'auto-contrôle par les sociétés de transports ou les donneurs d'ordre
 - Mobiliser les nouvelles technologies au service des moyens de contrôle
 - Hiérarchiser et médiatiser les contrôles opérés par les FSI
 - Rendre plus dissuasives les sanctions encourues
 - **Réguler les convois exceptionnels :**
 - Recenser régionalement voire nationalement l'ensemble des contraintes de gabarit rencontrées
 - Instaurer une autorité de régulation nationale pour organiser et gérer les itinéraires

Le plan d'actions en cours d'élaboration

➤ AGIR SUR LES DONNEURS D'ORDRE ET LES ACTEURS DE LA SUPPLY CHAIN

- **les donneurs d'ordre (personnes morales publiques ou privées) :**
 - Favoriser la signature de conventions locales de bonnes pratiques avec les communes
 - Exiger des prestataires ou des flottes en régie le monitoring des flux d'approvisionnements et d'expéditions
 - Introduire l'impact routier comme critère d'attribution de marché et dans les indicateurs RSE
- **les « consom'acteurs » (personnes physiques) :**
 - Favoriser l'achat de productions locales
 - Donner l'information indispensable à un choix d'achat éclairé
- **les producteurs :**
 - Les inciter à réinterroger à l'aune des impacts routiers leurs processus de fabrication dans un objectif d'économie circulaire
 - Les encourager à faire appel à une chaîne logistique plus vertueuse (transport combiné, pooling...)
- **les intermédiaires du transport :**
 - Encourager les bonnes pratiques des chauffeurs (vitesse, itinéraires, stationnement, déchets ...)
 - Fédérer la coordination des acteurs au travers des syndicats et associations professionnelles

Le plan d'actions en cours d'élaboration

➤ AGIR SUR LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

- **Favoriser l'attractivité du réseau autoroutier :**
 - Développer de nouveaux services innovants et rendre possibles des aménagements tarifaires
- **Réinvestir dans les infrastructures alternatives à la route :**
 - Fédérer un bloc Oise public/privé pour peser sur les orientations de SNCF en faveur du fret sur notre territoire
 - Favoriser la régénération ou la création de ces infrastructures en domaines public et privé
 - Saisir les opportunités locales offertes par le CSNE et MAGEO (réservation de foncier, création de quais ...)
- **Favoriser le développement d'offres de stationnement et de services :**
 - S'appuyer sur un schéma directeur départemental pour développer un modèle économique viable hors du réseau autoroutier
- **Favoriser la circulation sur les itinéraires conseillés :**
 - Corriger et adapter la route (géométrie, structure, signalisation) au trafic PL
 - Recourir à l'outil de l'Association Syndicale Autorisée pour la desserte des méthaniseurs
- **Faire contribuer le trafic lourd à l'entretien et à la modernisation du réseau routier :**
 - Faire participer les porteurs de projet à la réalisation d'équipements publics de desserte (accès au site, carrefours)
 - Faciliter l'application de l'art. L131-8 du code de la voirie routière relatif aux détériorations anormales et dégradations

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

christophe.marion@oise.fr

Direction des infrastructures et des transports